

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **11 mai 2010** à **18 h 16** en la salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : le maire, M. François Cantin, M^{mes} Liza Poulin, Nicole Ruel et Marie-Claude Collin, MM. Alain Portelance, Serge Paquette, Guy Frigon, Normand Dupont et Richard Perreault, conseillers.

Assistent également à la séance, MM. Paul Allard, directeur général, Gervais Beaulieu, directeur général adjoint et Claude Bertrand, directeur des Services juridiques et greffier.

Monsieur le maire ouvre la séance et fait lecture de l'avis de convocation.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 6 mai 2010 du directeur des Services juridiques et greffier recommandant l'acceptation d'une offre d'achat pour la vente d'une parcelle de terrain sur une partie du lot 2 851 507 – Le Groupe Platinum Construction 2001 inc..

RÉSOLUTION...
2010-05-453

ACCEPTATION OFFRE D'ACHAT
LE GROUPE PLATINUM CONSTRUCTION 2001 INC.
PARTIE DU LOT 2 851 507

Il est proposé par M. Serge Paquette et appuyé par M. Alain Portelance que la Ville accepte l'offre d'achat de la compagnie **LE GROUPE PLATINUM CONSTRUCTION 2001 INC.**, pour la vente d'une parcelle de terrain, connue et désignée comme étant une partie du lot **2 851 507** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie approximative totale de 9 223,6 mètres carrés, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

QUE la résolution **2010-04-349** soit rescindée.

Après discussion, cette proposition est **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant l'acceptation du Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Demande PIIA – 2010-00310 – 35 à 45, 37^e Avenue Est.

RÉSOLUTION...
2010-05-454

ACCEPTATION - PLAN D'IMPLANTATION
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
DEMANDE PIIA – 2010-00310
PROJET INTÉGRÉ D'HABITATIONS MULTIFAMILIALES
35 À 45, 37^e AVENUE EST

Il est proposé par M. Serge Paquette et appuyé par M^{me} Nicole Ruel que le conseil, ayant reçu l'avis du Comité consultatif d'urbanisme du 28 avril 2010, approuve les plans et documents soumis dans le cadre de la demande **PIIA – 2010-00310** pour permettre la construction de six (6) bâtiments résidentiels, projet intégré d'habitations multifamiliales, aux 35 à 45, 37^e Avenue Est, et ce, à la condition suivante :

Le 11 mai 2010.

- qu'une lettre de garantie financière au montant de 18 000 \$ soit déposée afin d'assurer l'achèvement des travaux, selon l'article 14 du Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

M. Richard Perreault quitte son siège à 18 h 20 pendant le déroulement de ce point de l'ordre du jour.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Richard Perreault reprend son siège à 18 h 21.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution modifiant les résolutions 2010-05-406 et 2010-05-407.

RÉSOLUTION...
2010-05-455

MODIFICATION RÉSOLUTIONS
2010-05-406 ET 2010-05-407

ATTENDU QUE les résolutions 2010-05-406 et 2010-05-407 adoptées par le conseil le 4 mai 2010, relatives à une émission d'obligations de 3 605 000 \$ font référence à plusieurs occasions à la « Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) »;

ATTENDU QUE cette référence est erronée, le nom exact étant « *Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS)* »;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier en ce sens lesdites résolutions.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Liza Poulin de modifier les résolutions **2010-05-406** et **2010-05-407** par le remplacement des mots « Caisse Canadienne de dépôt de valeurs CDS » par les mots « **Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS)** » partout où ils se trouvent.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant l'acceptation de l'offre d'achat de la compagnie Groupe Aviation et Puissance inc. pour la vente de deux (2) parties du lot 4 090 313.

RÉSOLUTION...
2010-05-456

ACCEPTATION OFFRE D'ACHAT
GROUPE AVIATION ET PUISSANCE INC.
PARC INDUSTRIEL AUTOROUTIER

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin que la Ville accepte l'offre d'achat de la compagnie **GROUPE AVIATION ET PUISSANCE INC.**, pour la vente de deux (2) parties du lot **4 090 313 (IMMEUBLES « A » ET « B »)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie approximative de 16 627 mètres carrés et de 8 650,9 mètres carrés, aux prix respectifs de **581 669 \$ plus les taxes applicables** et de **302 634 \$ plus les taxes applicables** et selon les termes et conditions d'une offre d'achat annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

Le 11 mai 2010.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

**RÉSOLUTION...
2010-05-457**

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. Nicole Ruel que la présente séance soit levée à 18 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) François Cantin

MAIRE

(S) Claude Bertrand

**DIRECTEUR DES SERVICES
JURIDIQUES ET GREFFIER**